

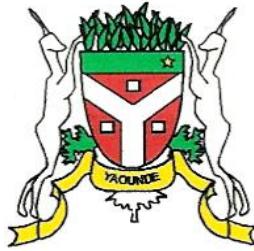
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

 REGION DU CENTRE

 DEPARTEMENT DU MFOUNDI

 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
 DE YAOUNDE II

 SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

 CENTRE REGION

 MFOUNDI DIVISION

 YAOUNDE II COUNCIL

 SERVICE OF PUBLIC CONTRATS

Tsinga, Avenue Jean Paul II. BP. : 17 522 Yaoundé
 Tél. : (00237) 243 67 08 15 www.marieyaounde2.cm

Yaoundé, le 19 septembre 2025

DEMANDE DE COTATION

N° 002/DC/CAYII/ CIPM/SMP/2025 DU 26 AOUT 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE YAOUNDE 2.

ADDITIF N°001

AU LIEU DE:	LIRE:
AVIS D'APPEL D'OFFRES	
11. REMISE DES OFFRES Elle devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS officiel au plus tard le 24 Septembre 2025 aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm à 13 heures.	11. REMISE DES OFFRES Elle devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO- LEPS officiel au plus tard le 30 Septembre 2025 aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm à 13 heures.
15. EVALUATION DES OFFRES Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : Critères Eliminatoires - Absence ou non-conformité de la caution de soumission	15. EVALUATION DES OFFRES Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : Critères Eliminatoires - Absence de la caution de soumission
REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES	
Offre financière <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Soumission sur papier timbrée à 2000 FCFA, signée cachetée et datée ; ➤ Le Bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; ➤ Le Devis quantitatif et estimatif complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; ➤ Le Sous Détail des Prix complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; 	Offre financière <ul style="list-style-type: none"> ➤ La Soumission sur papier timbrée à 2000 FCFA, signée cachetée et datée ; ➤ Le Bordereau des prix unitaires complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; ➤ Le Devis quantitatif et estimatif complété et paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ; ➤ L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'Offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises, (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé. | |
|--|--|

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Article 30 : Réception provisoire

30.1 Avant la réception provisoire, le Cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception.

La Commission de réception sera composée des membres suivants :

- Le Maitre d'Ouvrage ou son représentant : Président
- L'Ingénieur du Marché : Rapporteur
- Le Chef de Service du Marché : Membre
- Le Représentant MINMAP : Observateur
- Le Comptable-matières de la Mairie de Yaoundé 2: Membre
- Le Fournisseur : Membre

Article 36 : Edition et diffusion de la LETTRE-COMMANDE

15(quinze) exemplaires de la présente lettre commande seront édités, puis signés par les soins du fournisseur et fournis au chef service du marché.

Article 30 : Réception provisoire

30.1 Avant la réception provisoire, le Cocontractant demande par écrit au Maître d'Ouvrage avec copie à l'Ingénieur, l'organisation d'une visite technique préalable à la réception

La Commission de réception sera composée des membres suivants :

- Le Maitre d'Ouvrage ou son représentant : Président
- L'ingénieur du marché : Rapporteur

Membres

- Le chef service du marché
- Le comptable matières des crédits transférés :

Observateur : Le Représentant MINMAP

Invité : le cocontractant

Article 36 : Edition et diffusion de la LETTRE-COMMANDE

15(quinze) exemplaires de la présente lettre commande seront édités par les soins du **Maitre d'Ouvrage** et fournis au cocontractant de l'administration par le chef service du marché.

LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES AUTORISEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

BANQUES

Afriland first bank Cameroon (first bank);
 Acces Bank Cameroon BP 6000 Yaoundé
 Bange Bank Cameroun (BANGE CMR) ;
 Banque Atlantique du Cameroun (BACM) ;

Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
Banque gabonaise pour le Financement international (bgfibank)
Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC) ;
Citibank Cameroon (CITI- C);
Commercial Bank- Cameroon (CBC);
Crédit Communautaire d'Afrique-Bank ;
Ecobank Cameroun (Ecobank);
La Régionale Bank;
National Financial Credit Bank (NFC Bank);
Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB- CAMEROUN)
Société Générale Cameroun (SGC) ;
Standard Chatered Bank Cameroon (SCBC);
Union Bank of Cameroon PLC (UBC);
United bank for Afrika (UBA);

COMPAGNIES D'ASSURANCES

Activa assurances.
Aréa Assurances ;
Atlantique assurances Cameroon ;
Chanas assurances
CPA S.A ;
NSIA assurances
PRO ASSUR S.A;
Prudential Beneficial General Insurances;
ROYAL ONYX Insurance Cie;
SAAR SA ;
Saham Assurances Cameroun ;
Zenithe insurance S.A;

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Copies :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ JDM
- ✓ Président CIPM
- ✓ Service des Marchés Publics
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archives.



LE MAITRE D'OUVRAGE

Yannick Martial AYISSI ELOUNDOU